

humain ; je regrette son exécution, comme je déplore ces tristes nécessités de venger la loi outragée et de protéger la société ; je la regrette à cause des troubles qu'elle a provoqués dans une des plus belles provinces du Canada ; enfin je regrette l'exécution de Louis Riel parce qu'elle a suscité dans cette Chambre, une discussion dans laquelle, pour me servir du langage du député de Durham-Ouest, (M. Blake), il a été prononcé des paroles que l'on n'aurait pas dû y entendre ; dans laquelle on a exprimé des sentiments qui ne devraient pas trouver place ici. Pour toutes ces raisons, je regrette le fait de l'exécution de Louis Riel, mais je ne puis condamner le châtiment de son crime.

La Providence permet que les passions humaines et le libre arbitre des hommes marquent des heures sombres dans l'histoire des nations. Louis Riel a écrit de sa main les pages les plus lamentables de l'histoire du Nord Ouest. Il a signé et scellé de son sang, sur l'échafaud de Régina, le 16 novembre dernier, ces pages où se lisent le récit de meurtres et d'assassinats. Le gibet de Régina a projeté son ombre hideuse sur la jeune ville, ainsi nommée en l'honneur de notre Reine et l'on a déchiré le sol vierge de la province de l'Assiniboine pour recevoir le cadavre de celui qui avait semé le mécontentement et la discorde, qui avait fait germer la guerre et la dévastation, dans ce pays qui n'aurait dû connaître que le bonheur tranquille du travail et de la paix. Fasse le ciel que cette sanction suprême, donnée à la loi, empêche les auteurs de troubles d'imiter son exemple. Par malheur, de la cellule du rebelle, de l'échafaud et de la tombe du supplicié, il est parti un vent de révolte et le souffle empoisonné des animosités nationales qui ont envahi une de nos provinces et qui menacent encore, plus que nous le pensons peut-être, la tranquillité future et l'avenir du Canada.

Si je rappelle le souvenir de ces tristes événements, M. l'Orateur, ce n'est que pour faire voir la malheureuse position dans laquelle se trouvent placés ceux qui, dans la province de Québec, ont épousé—les uns de bonne foi, les autres pour des intérêts de parti—la cause de la rébellion qui a fait renaitre quelques-uns des plus mauvais jours de notre histoire politique. C'est le sentiment des dangers que cette crise nous faisait courir, qui m'a dominé, pendant toute cette période, et qui a écarté de mes lèvres et de ma plume les paroles indignées et les reproches amers, qu'auraient justifiés peut-être les traitements auxquels mes collègues et moi avons été soumis, pendant plus de trois mois. Pendant ce temps, nous avons vu une populace furieuse et affolée, brûler nos portraits, nous pendre en effigie ; ces insultes ont